

Pour sécuriser « Mon compte formation », l'achat de formations passe désormais par FranceConnect+



Pour lutter contre les escroqueries croissantes, l'achat de formations sur votre compte personnel de formation (CPF) passe désormais par FranceConnect+ et l'Identité Numérique de La Poste.

Depuis le 25 octobre 2022, si vous souhaitez acheter une prestation de formation à l'aide de votre compte personnel de formation (CPF) sur la plateforme « Mon Compte Formation », vous devez utiliser un moyen d'authentification renforcée : FranceConnect+, qui passe par l'Identité Numérique de La Poste, que vous devez avoir créée au préalable.

Cette mesure est destinée à renforcer la sécurité de « Mon Compte Formation » et notamment l'achat de formations, victime de fraudes en très nette augmentation.

FranceConnect, le principe

Le principe de FranceConnect peut être comparé à celui d'un passe partout de serrurerie adapté au numérique : l'identifiant et le mot de passe d'un compte réputé très personnel et sécurisé servent de clé de connexion à plus de 1 400 services numériques.

Cette clé évite de recréer autant de moyens d'accès dont la multiplication entraîne confusion et manque de fiabilité.

Les six comptes disposant d'un niveau de sécurité jugé suffisant par FranceConnect pour être ainsi utilisés comme moyens de connexion reconnus sont les suivants :

- **Impot.gouv.fr**
- **L'Assurance maladie (ameli.fr)**
- **La mutualité sociale agricole (msa.fr)**
- **L'Identité Numérique La Poste**
- **Mobile connect et moi**
- **Yris**

FranceConnect+ et l'identité numérique de La Poste

Parmi ces comptes, celui de l'Identité Numérique de La Poste répond à des exigences de sécurité élevées, avec une vérification en deux étapes, à l'aide d'un identifiant et d'un code secret via un smartphone.

Cette solution a été retenue pour FranceConnect+, version plus sécurisée de FranceConnect pour les démarches les plus sensibles.

Pour créer votre identité numérique La Poste, vous devez être majeur et vous pouvez :

- Utiliser l'application mobile L'Identité Numérique, téléchargeable sur les plateformes d'applications Android ou Apple.
- Aller dans un bureau de Poste.
- Passer par le site web de [L'Identité Numérique](#).

Vous aurez besoin d'un smartphone (Android à partir de la version 6 et iOS à partir de la version 13) et d'une pièce d'identité française valide : carte d'identité, passeport ou titre de séjour d'une durée de validité supérieure ou égale à 5 ans.

L'étape de la vérification d'identité, point essentiel de la création de ce service, est possible en face à face au bureau de poste, par le facteur de passage à votre domicile, ou en ligne avec la caméra de votre téléphone ou de votre ordinateur.

À savoir : Les droits à la formation acquis au cours de votre vie professionnelle sont désormais crédités en euros jusqu'à un maximum de 5 000 euros sur [moncompteformation.gouv.fr](#).

De nombreux comptes personnels de la plateforme ont été la cible de piratages, détournant ces crédits au profit d'escrocs.

Si vous voulez simplement consulter votre compte, sans acheter de formations, la connexion via FranceConnect ou avec les identifiants spécifiques que vous avez créés restent suffisants.

Source : Direction de l'information légale et administrative du 26/10/2022.